



Délibération n° 2024 – II - 006

Budget Primitif 2024

Le quatorze mars deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Qualité	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Conseillère départementale du canton de Voiron	Présente en visio
Le Département	Christophe Revil	Conseiller départemental de Fontaine-Seyssinet	Présent en visio
Le Département	Cyrille Madinier	Conseiller départemental du Grand Lémens	Excusé
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Délégué titulaire	Excusée
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Délégué titulaire	Excusé, suppléant C.Masnada en visio
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazzon	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Déléguée titulaire	Excusée, suppléant F.Bernigaud en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Georges Goffman	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	Délégué titulaire	-
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriol	Déléguée titulaire	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Délégué titulaire	Excusé, suppléant P.Blanut en visio
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	Délégué titulaire	Excusé
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Maryse Barthélémi	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	Déléguée titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Claude Girard	Délégué titulaire	Excusée
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charlety	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Délégué titulaire	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	Délégué titulaire	-



Autres personnes présentes :

GAM : Marie Breuil

Paierie Départementale : Georges Déru

Mairie Livet et Gavet : Robin Libera

SYMBHI : Jacques Henry, Directeur / Daniel Verdeil, Directeur délégué / Cédric Rose, UT Voironnais / Benjamin Rey, UT Voironnais / Mathieu Grenier, UT Drac / Simon Nadeau, UT Grésivaudan / Sylvain Gonin, Responsable budgétaire / Cécile Albano, Responsable administrative / Agathe Cheritat, assistante administrative



Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit.

Lors du débat d'orientations budgétaires du 29 janvier 2024, le Comité syndical a pris acte, pour 2024, de la nécessité de prévoir les dépenses et recettes pour :

Continuer la structuration du syndicat :

- Continuer à structurer la gestion du domaine public fluvial
- Continuer la structuration de la fonction ‘maîtrise foncière’, afin que le syndicat puisse mettre en œuvre le vaste programme de servitudes d’utilité publique sur les systèmes d’endiguement et régulariser la maîtrise foncière de tous les ouvrages hérités des communes et intercommunalités
- Continuer à structurer le système d’information géographique et développer une web-cartographie
- Finaliser l’étude de faisabilité d’un système d’alerte local en cas de crue sur les affluents des grandes rivières et d’un système de suivi des ressources en eau
- Développer la communication institutionnelle
- Débuter le chantier du futur siège dont la livraison est prévue pour le deuxième semestre 2025

Mettre en œuvre le programme de travail validé par les commissions de programmation de chaque bassin

- Mettre en œuvre les plans d’actions définis par les acteurs locaux sur les affluents du Grésivaudan, de la Romanche, du Drac, du Voironnais, du Sud Grésivaudan et du Vercors,
- Poursuivre, dans ce cadre, l’animation et la déclinaison des contrats de rivière du Drac isérois, de Paladru-Fure-Morge-Olon et du Sud-Grésivaudan ainsi que des PAPI d’intention Paladru-Fure-Morge-Olon-Roize et des affluents du Grésivaudan et de la Romanche,
- Finaliser et valider l’avant-projet du PAPI Drac, élaborer et déposer le dossier de PAPI Drac pour instruction pas les services de l’Etat,
- Finaliser le schéma d’aménagement intégré de la Romanche et les travaux de sécurisation prioritaires à Bourg d’Oisans dans le cadre du programme d’études préalables du PAPI de la Romanche,
- Exercer ses missions de gestionnaire des systèmes d’endiguements de l’Isère, du Drac et de la Romanche dans le Département de l’Isère et prendre en charge les endiguements des affluents transférés.

Le rapport d’orientation budgétaire et les présentations faites en Comité syndical le 29 janvier ont permis de détailler les opérations programmées.

Concernant la répartition des charges entre les membres, les statuts applicables depuis le 1^{er} janvier 2021 prévoient :

1. Que les charges de fonctionnement général du syndicat et les études et action concernant l’ensemble du périmètre sont répartis entre les membres selon le même prorata que leur pourcentage de voix au comité syndical à savoir :

Département de l’Isère	39,9 %
Grenoble Alpes Métropole	39,9 %
Communauté de communes le Grésivaudan	10,2 %
Communauté d’agglomération du Pays Voironnais	5,00 %
Communauté de communes de l’Oisans (CCO)	1,50 %
Communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère	1,30 %
Communauté de communes de Matheysine	0,85 %
Communauté de communes du Trièves	0,70 %
Communauté de communes du Massif du Vercors	0,35 %
Communauté de communes de Bièvre Est	0,10 %
Communauté de communes du Royan Vercors	0,20 %

2. Que le financement des grands programmes de travaux fait l’objet d’une clé de financement spécifique tenant notamment compte de l’intérêt direct des membres pour ces travaux (notamment selon la valeur des biens effectivement protégés par ces travaux au droit et à l’aval du lieu où ils se déroulent).



- Pour le Programme **Isère Amont** la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	61,4 %
Grenoble Alpes Métropole	33,6 %
Communauté de communes le Grésivaudan	5,0 %

- Pour le Programme **Romanche Oisans** la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	40 %
Grenoble Alpes Métropole	25 %
Communauté de communes de l'Oisans	35 %

- Pour le Programme **Drac Métropolitain** la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	40 %
Grenoble Alpes Métropole	60 %

3. Que le financement de la **gestion et de l'entretien des systèmes d'endiguement** fait l'objet d'une clé de financement spécifique, qui tient compte de la valeur des biens protégés et de la population, en référence au mode de financement précédemment pratiqué par l'association des digues Isère Drac Romanche (ADIDR). Cette clé, qui tient compte de la part de 40% du Département dans le SYMBHI, qui affecte 50% à la Métro et répartie le solde selon la clé de l'ex ADIDR, est la suivante :

	Fonctionnement	Investissement	Dette
Département de l'Isère	40,00%	40,00%	/
Grenoble Alpes Métropole	50,00%	50,00%	86,67%
CC. Grésivaudan	6,28%	6,28%	8,37%
CC. Oisans	0,65%	0,65%	0,87%
CA. Pays Voironnais	2,81%	2,81%	3,75%
CC. St Marcellin Vercors Isère	0,25%	0,25%	0,33%

Pour mémoire : la dette de l'ADIDR était liée au préfinancement de la part des communes et des ASA (le Département ayant financé directement sa quote-part dans les actions de l'ADIDR), auxquelles les EPCI se sont substitués et qui prennent donc le relais dans le remboursement de cette dette.

4. Suite à l'adhésion du SIGREDA au SYMBHI le 1^{er} janvier 2019, les charges liées au sous bassin du Drac Isérois sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement et PAPI Drac métropolitain) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par le SIGREDA à savoir :

- Pour les charges de fonctionnement (hormis les coûts liés à l'entretien des rivières et des ouvrages qui lui sont liés, la lutte contre les espèces invasives et la gestion des zones humides) à 45% en fonction de la superficie du sous bassin du Drac sur l'EPCI et à 55% en fonction du potentiel fiscal des EPCI FP ramenée aux habitants du bassin, soit :

CCM	29 %
CCT	23 %
GAM	48 %.

- Pour les autres charges de fonctionnement et les charges d'investissement une délibération du comité syndical détermine le ou les EPCI concernés par l'action qui seront appelés en contribution.

5. Suite à l'adhésion du Syndicat mixte du **lac et des rivières du Voironnais** (SYLARIV) au SYMBHI le 1^{er} janvier 2020 les charges liées au sous bassin concerné sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin



versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par le SYLARIV à savoir :

CAPV	88.74 %
SMVIC	5.28 %
CCBE	5.98 %

6. Suite au transfert de la compétence GEMAPI au SYMBHI sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté le 1^{er} janvier 2020 les charges liées au sous bassin **Sud Grésivaudan** sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par SMVIC à savoir :

SMVIC	100 %
-------	-------

7. Suite au transfert de la compétence GEMAPI au SYMBHI sur le territoire des Communautés de communes du Massif du Vercors, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté et Royans Vercors, les charges liées au sous bassin **Vercors Bourne** sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses selon la clé de répartition retenue, à savoir :

- o Pour les charges de fonctionnement communes à l'ensemble du sous bassin, la clé en vigueur adoptée lors du comité GEMAPI du 1er avril 2021 est la suivante :

SMVIC	17 %
CCMV	47 %
CCRV	36 %

- o Pour les autres charges de fonctionnement et les charges d'investissement une délibération du comité syndical détermine le ou les EPCI concernés par l'action qui seront appelés en contribution.

8. Suite au transfert au SYMBHI le 1^{er} janvier 2021 de la compétence GEMAPI sur **les affluents de la Romanche en Oisans** sur le territoire de la communauté de communes de l'Oisans (CCO), les charges afférentes sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par la CCO à savoir :

CCO	100 %
-----	-------



Concernant le **transfert du Domaine Public Fluvial (DPF) de l'Isère** par l'Etat en 2022, il est précisé que les coûts d'entretien et de travaux depuis 2023 sont financés de manière transitoire selon la même clé que la gestion et de l'entretien des systèmes d'endiguement, le temps de définir une clé de financement pérenne après échange approfondi avec les collectivités membre. Cette clé provisoire est donc la suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Département de l'Isère	40,00%	40,00%
Grenoble Alpes Métropole	50,00%	50,00%
CC. Grésivaudan	6,28%	6,28%
CC. Oisans	0,65%	0,65%
CA. Pays Voironnais	2,81%	2,81%
CC. St Marcellin Vercors Isère	0,25%	0,25%

En matière d'entretien du DPF, l'année 2024 verra des travaux plus importants que pour une année normale (2,2 M€ de dépenses versus 1,5M€ en année courante) du fait de la succession de crue de fin d'année 2023 et de la nécessité d'une remise à niveau globale du lit après le transfert par l'Etat. Il est proposé exceptionnellement de couvrir l'intégralité du reste à charge (après valorisation des matériaux extraits du lit) à l'aide de la dotation versée une fois pour toute par l'Etat en compensation du transfert du DPF. Les années suivantes une part du reste à charge sera appelée auprès des collectivités membres et une part sera financée en prélevant sur la dotation de l'Etat.

I - Les dépenses

A - Investissement

Pour la réalisation des orientations rappelées ci-dessus, il vous est proposé d'inscrire, en dépenses réelles **27 106 841** € de crédits de paiement qui se détaillent comme suit :

Programme Isère amont : 4 900 285 €

- **Projet Isère Amont Tranche 1 : 906 410 €** de reversement au Département de l'Isère dans le cadre de la clôture comptable de l'opération qui viendra en déduction de sa contribution globale.
- **Projet Isère Amont Tranches 2 et 3 : 1 074 275 €** répartis comme suit :
 - **843 375 €** d'avances au mandataire
 - **27 500 €** de travaux gérés en direct
 - **20 000 €** d'études
 - **120 000 €** pour les acquisitions et prestations foncières
 - **43 400 €** de remboursement d'emprunt (capital)
 - **20 000 €** de dépôts et cautionnements versés
- **Gestion des Affluents du Grésivaudan : 2 919 600 €** répartis comme suit :
 - **534 000 €** d'études
 - **1 443 600 €** de travaux
 - **894 000 €** d'avances au mandataire
 - **48 000 €** d'acquisitions foncières

Programme Romanche : 2 281 757 €

- **Sur le projet Romanche - Séchilienne : 462 863 €** de reversement au Département de l'Isère dans le cadre de la clôture comptable de l'opération qui viendra en déduction de sa contribution globale.
- **Sur le Projet Romanche - Oisans : 1 818 894 €** répartis comme suit :
 - **295 641 €** d'études
 - **765 253 €** d'avances au mandataire
 - **708 000 €** de travaux
 - **50 000 €** pour les acquisitions et prestations foncières



Programme Drac : 3 598 910 €

- Sur le Projet Drac Métropolitain : 1 985 200 € répartis comme suit :
 - 1 092 000 € d'avances au mandataire
 - 697 200 € d'études
 - 100 000 € d'acquisitions foncières
 - 96 000 € de travaux gérés en direct
- Sur la gestion des affluents du Drac : 1 613 710 € répartis comme suit :
 - 411 061 € d'études
 - 1 176 219 € de travaux dont 18 504 € pour le compte de tiers (Commune de Prébois et Département de l'Isère)
 - 26 430 € de remboursement de subventions trop perçues

Programme systèmes d'endiguement : 2 937 591 € répartis comme suit

- 1 883 591 € de travaux
- 388 000 € d'études
- 150 000 € d'acquisition de terrains nus
- 20 000 € de concessions et droits similaires
- 116 000 € de matériel technique
- 340 000 € de remboursement d'emprunts (capital)
- 40 000 € de travaux et ingénierie sur le DPF de l'Isère

Programme Autres Affluents : 4 231 180 €

- Gestion des Affluents « Sud Grésivaudan » : 1 147 575 € répartis comme suit :
 - 218 448 € d'études
 - 903 127 € de travaux de rivières
 - 16 000 € de remboursement d'emprunts
 - 10 000 € pour les acquisitions foncières
- Gestion des Affluents « Vercors » : 241 936 € répartis comme suit :
 - 109 341 € d'études
 - 41 520 € de travaux de rivières
 - 91 075 € pour les acquisitions foncières
- Gestion des affluents « Voironnais » : 1 018 865 € répartis comme suit :
 - 165 800 € d'études
 - 20 700 € pour les acquisitions foncières
 - 700 000 € de travaux de rivières
 - 72 600 € de travaux pour le compte de tiers (Charavines)
 - 38 500 € de remboursement d'emprunts
 - 21 265 € dans le cadre de la rétrocession de l'excédent d'assainissement aux EPCI
- Gestion des affluents « Oisans » : 1 822 804 € répartis comme suit :
 - 597 804 € d'études
 - 1 215 000 € de travaux
 - 10 000 € d'acquisitions foncières



Programme investissement général du SYMBHI : 1 802 952 € répartis comme suit :

- **1 573 820 €** d'acomptes Elegia dans le cadre de la convention de concession de travaux pour les nouveaux locaux du Symbhi
- **20 600 €** pour l'acquisition du foncier du siège
- **156 000 €** pour les travaux photovoltaïques liés au siège
- **30 000 €** pour l'acquisition d'un véhicule
- **20 000 €** pour l'acquisition de matériel informatique et de téléphonie
- **2 532 €** de frais divers

S'ajoutent à ces dépenses **les reports de l'année 2023 pour un montant de 2 919 222,77 €**

Enfin, **les dépenses d'ordre** (écritures de réintégrations des mandats principalement) représentent quant à elles **6 224 253€.**

B - Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **8 251 584 €** et sont réparties comme suit :

- **Les charges de fonctionnement communes à l'ensemble des projets** pour un montant total de **3 415 847 €** répartis comme suit :
 - Les charges de fonctionnement général du Syndicat mixte pour un montant de 595 705 €,
 - Les charges de communication communes à tous les projets pour un montant de 25 000 €,
 - Les charges relatives au personnel pour un montant de 2 795 142 €
- **Les charges spécifiques aux différents projets**, pour un montant total de **4 835 757 €** répartis comme suit :
 - 246 000 € pour le Projet Isère Amont Tranches 2 et 3
 - 480 000 € pour les affluents du Grésivaudan
 - 51 000 € pour le projet Romanche-Oisans
 - 3 600 € pour la gestion du Drac Métropolitain
 - 123 750 € pour la gestion des affluents du Drac
 - 554 500 € pour la gestion des systèmes d'endiguement,
 - 2 118 000 € pour la gestion du DPF de l'Isère
 - 194 290 € pour les affluents du Sud Grésivaudan
 - 174 000 € pour les affluents du Vercors
 - 746 200 € pour les affluents Voironnais dont rétrocession de l'excédent lié à la compétence assainissement du SIBF aux EPCI (422 672 €)
 - 144 417 € pour les affluents de l'Oisans

S'ajoutent à ces dépenses **les reports de l'année 2023 pour un montant de 473 226,94 €.**

Les dépenses d'ordre s'élèvent **7 943 603,20 €** dont 7 693 603,20 € de virement à la section d'investissement et 250 000 € de dotations aux amortissements.

II - Les recettes

A. Investissement

Il vous est proposé d'inscrire **21 659 320 €** de recettes réelles d'investissement qui se détaillent comme suit :

Programme Isère amont : 1 547 982 €

- **Sur les affluents du Grésivaudan : 1 547 982 €** répartis comme suit :
 - **500 000 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - **400 000 €** de subventions du Département de l'Isère
 - **581 540 €** de contributions des intercommunalités membres
 - **66 442 €** de FCTVA



Programme Romanche : 1 151 601 €

- Sur Romanche – Oisans : **1 151 601 €** répartis comme suit :
 - **610 656 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - **167 791 €** de subventions du Département de l'Isère
 - **251 686 €** de contributions des intercommunalités concernées
 - **121 468 €** de FCTVA

Programme Drac : 2 294 431 €

- Sur le Projet Drac Métropolitain : **1 623 617 €**, répartis comme suit :
 - **774 943 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - **339 470 €** de subventions du Département de l'Isère
 - **509 204 €** de contributions des intercommunalités concernées
- Sur la gestion des affluents du Drac : **670 814 €**, répartis comme suit :
 - **114 513 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - **190 578 €** de subventions du Département de l'Isère
 - **205 094 €** de contributions des intercommunalités concernées
 - **49 500 €** de FCTVA
 - **111 129 €** de remboursement de travaux pour le compte de tiers

Programme Systèmes d'endiguement 2 201 972 € répartis comme suit :

- **207 168 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- **576 376 €** de subventions du Département de l'Isère
- **1 170 564 €** de contributions des intercommunalités membres
- **115 273 €** de FCTVA
- **132 591 €** de remboursement de travaux pour le compte de tiers (Vizille)

Programme Autres Affluents : 3 108 197 €

- Affluents Sud Grésivaudan : **400 280 €** répartis comme suit :
 - **61 801 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - **41 200 €** de subventions du Département de l'Isère
 - **288 164 €** de contributions des intercommunalités membres
 - **9 115 €** de FCTVA
- Affluents Vercors : **185 526 €** répartis comme suit :
 - **43 309 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - **23 320 €** de subventions du Département de l'Isère
 - **101 774 €** de contributions des intercommunalités membres
 - **17 123 €** de FCTVA
- Affluents Voironnais : **1 220 004 €** répartis comme suit :
 - **542 737 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - **75 000 €** de subventions de la Région
 - **292 243 €** de subvention du Département de l'Isère
 - **146 123 €** de contribution des intercommunalités concernées
 - **83 921 €** de FCTVA
 - **79 980 €** de remboursement de travaux pour le compte de tiers (Charavines)
- Affluents Oisans : **224 517 €** répartis comme suit :
 - **248 101 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - **106 329 €** de subventions du Département de l'Isère
 - **771 952 €** de contribution des intercommunalités concernées
 - **16 005 €** de FCTVA



Programme investissement général du SYMBHI : 1 709 938 € répartis comme suit :

- **384 697 €** de subvention du Département de l'Isère
- **579 455 €** de contributions des intercommunalités concernées
- **4 890 €** de FCTVA
- **740 896 €** d'emprunt

S'ajoutent à ces recettes **9 645 199,53 €** de résultat d'investissement reporté et **les reports de l'année 2023 pour un montant de 423 140,73 €**

Les recettes d'ordre (réintégrations des dépenses réalisées dans le cadre des mandats confiés à la SPL Isère Aménagement, amortissements et virement à la section de fonctionnement) s'élèvent à **14 167 856,20 €**.

B – Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement d'un montant de **5 350 696 €** sont réparties comme suit :

- **1 455 650 € liés au financement des charges communes du Symbhi**, répartis comme suit entre ses membres :

- **524 422 €** par le Département de l'Isère
- **80 000 €** de subventions de l'Etat
- **789 919 €** par les intercommunalités membres
- **35 000 €** de remboursements sur autres charges sociales
- **26 309 €** de FCTVA

- **3 895 046 € liés au financement des différents projets du Symbhi**, répartis comme suit :

- **45 284 € sur l'opération Isère Amont tanches 2 et 3**
 - **45 284 €** de subventions de l'Etat
- **602 761 € pour la gestion des affluents du Grésivaudan**
 - **91 126 €** de subventions de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **444 346 €** des intercommunalités concernées
 - **37 289 €** de FCTVA
- **61 857 € sur l'opération Romanche Oisans**
 - **35 500 €** de subventions de l'Etat
 - **10 543 €** du Département de l'Isère
 - **15 814 €** des intercommunalités concernées
- **75 474 € sur l'opération Drac Métropolitain**
 - **11 355 €** de subventions de l'Etat
 - **25 648 €** du Département de l'Isère
 - **38 471 €** des intercommunalités concernées
- **263 520 € sur l'opération Affluents du Drac**
 - **137 243 €** de subventions de l'Etat
 - **7 500 €** de subventions d'EDF
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **88 777 €** des intercommunalités concernées
- **937 463 € sur le programme Systèmes d'endiguement**
 - **224 161 €** du Département de l'Isère
 - **370 241 €** des intercommunalités concernées
 - **90 000 €** de redevances et recettes d'utilisation du domaine public
 - **50 661 €** de FCTVA
- **1 144 000 € sur la gestion du DPF de l'Isère**
 - **1 144 000 €** de redevance et recettes d'utilisation du domaine public



- **190 331 € sur l'opération Affluents Sud Grésivaudan**
 - **30 921 €** de subventions de l'Etat
 - **11 520 €** de subventions de la Région
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **117 890 €** des intercommunalités concernées
- **135 198 € sur l'opération Affluents du Vercors**
 - **41 748 €** des intercommunalités concernées
 - **44 741 €** de subventions de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **15 000 €** pour le remboursement PNRV et CCRV
 - **3 709 €** de FCTVA
- **267 605 € pour la gestion des affluents Voironnais**
 - **128 000 €** de subventions de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **108 560 €** des intercommunalités concernées
 - **1 045 €** de FCTVA
- **171 553 € sur l'opération Affluents Oisans**
 - **55 222 €** de subventions de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **76 748 €** des intercommunalités concernées
 - **9 583 €** de FCTVA

S'ajoutent à ces recettes le **résultat de la section fonctionnement en 2023** d'un montant de **11 310 479,52 €** sur la reprise duquel vous vous êtes prononcés dans le cadre du précédent rapport ainsi que **les reports de l'année 2023 d'un montant de 6 989 €.**



III- Récapitulatif du budget par opération

FONCTIONNEMENT			Libellé
Libellé	BP 2024	Libellé	BP 2024
Charges générales	595 705.00	Fonctionnement du SYMBHI	1 314 340.00
Communication	25 000.00		
Charges de personnel	2 795 142.00	Charges de personnel	115 000.00
Op. except. Travaux d'urgence	0.00	Op. except. Travaux d'urgence	26 309.54
Isère Amont T2T3	246 000.00	Isère Amont T2T3	45 284.00
Affluents du grésivaudan	480 000.00	Affluents du grésivaudan	602 761.00
Romanche Oisans	51 000.00	Romanche Oisans	61 857.00
Drac Métropolitain	3 600.00	Drac Métropolitain	75 474.00
Affluents du Drac	123 750.00	Affluents du Drac	263 520.00
Affluents Sud Grésivaudan	194 290.00	Affluents Sud Grésivaudan	190 331.00
Affluents Vercors	174 000.00	Affluents Vercors	135 197.83
Affluents Voironnais	746 199.86	Affluents Voironnais	267 605.00
Affluents Oisans	144 417.00	Affluents Oisans	171 553.45
Systèmes d'endiguement	2 672 500.00	Systèmes d'endiguement	2 081 462.67
Reports 2023	473 226.94	Reports 2023	6 989.00
Virement à la section d'investissement (ordre)	7 693 603.20	Reprise anticipée du résultat de fonctionnement	11 310 749.52
Amortissements (ordre)	250 000.00		
TOTAL DEPENSES	16 668 434.00	TOTAL RECETTES	16 668 434.00
INVESTISSEMENT			Libellé
Libellé	BP 2024	Libellé	BP 2024
Isère amont	906 410.59	Isère amont	0.00
Isère amont tranches 2 et 3	1 074 275.00	Isère amont tranches 2 et 3	0.00
Affluents du Grésivaudan	2 919 600.00	Affluents du Grésivaudan	1 547 982.00
Romanche - Séchilienne	462 862.60	Romanche - Séchilienne	0.00
Romanche - Oisans	1 818 894.00	Romanche - Oisans	1 151 601.00
Drac Métropolitain	1 985 200.00	Drac Métropolitain	1 623 617.00
Affluents du Drac	1 613 710.53	Affluents du Drac	670 814.05
Affluents Sud Grésivaudan	1 147 575.00	Affluents Sud Grésivaudan	400 279.90
Affluents Vercors	241 936.00	Affluents Vercors	185 525.82
Affluents Voironnais	1 018 865.00	Affluents Voironnais	1 220 004.00
Affluents Oisans	1 822 804.00	Affluents Oisans	1 302 387.17
Systèmes d'endiguement	2 937 591.00	Systèmes d'endiguement	2 201 971.60
Investissement général	9 157 117.51	Investissement général	1 709 938.00
Reprise du résultat d'investissement	0.00	Reprise du résultat d'investissement	9 645 199.53
Reports 2023	2 919 222.77	Reports 2023	423 140.73
Isère amont tranches 2 et 3 (ordre)	1 500 000.00	Virement de la section de fonctionnement (ordre)	7 693 603.20
Affluents Grésivaudan (ordre)	1 000 000.00	Isère amont tranches 2 et 3 (ordre)	1 500 000.00
Systèmes d'endiguement (ordre)	159 000.00	Affluents Grésivaudan (ordre)	1 000 000.00
Romanche Oisans (ordre)	2 265 253.00	Systèmes d'endiguement (ordre)	159 000.00
Drac Métropolitain (ordre)	1 100 000.00	Romanche Oisans (ordre)	2 265 253.00
Etudes (ordre)	200 000.00	Drac Métropolitain (ordre)	1 100 000.00
		Etudes (ordre)	200 000.00
		Amortissements (ordre)	250 000.00
TOTAL DEPENSES	36 250 317.00	TOTAL RECETTES	36 250 317.00

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- d'approuver les clés de répartition des charges entre les membres résultant des statuts,
- d'adopter le projet de budget 2024 du SYMBHI.

Fait à Grenoble, le 15 mars 2024

Extrait certifié conforme,

Le Président

Fabien Mulyk

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte ouvert : SYMBHI (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25380510500017

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DPTALE DE L'ISERE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYMBHI (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	51
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	54
A2.01 - Opérations non ventilables	56
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	57
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	60
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	63
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	64
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	68
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	69
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	70

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	72
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	73
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	74
B3.1 - Etat des provisions constituées	75
B3.2 - Etalement des provisions	77
B4 - Etat des charges transférées	78
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	79
B6 - Prêts	82
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	83
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	84
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	85
B7.8 - Autres engagements donnés	86
B7.9 - Autres engagements reçus	87
B8 - Subventions versées	88
B9 - Etat du personnel	89
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	91
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	92
B11.2 - Liste des établissements publics créés	93
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	94
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	95
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	96
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	97

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	27,53 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	171,02 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	496,06 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-62,85 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	33 331 094,23	26 564 325,74
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 919 222,77	40 791,73
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 9 645 199,53
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	36 250 317,00	36 250 317,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 195 207,06	5 350 695,48
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	473 226,94	6 989,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11 310 749,52
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	16 668 434,00	16 668 434,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	52 918 751,00	52 918 751,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	1 188 934,83	3 459 827,42	3 459 827,42	4 648 762,25
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	263 232,07	810 375,00	810 375,00	1 073 607,07
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	1 298 790,07	19 291 255,22	19 291 255,22	20 590 045,29
Total des dépenses d'équipement		0,00	2 750 956,97	23 561 457,64	23 561 457,64	26 312 414,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	21 265,00	21 265,00	21 265,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	1 395 703,19	1 395 703,19	1 395 703,19
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	437 900,00	437 900,00	437 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 593 820,00	1 593 820,00	1 593 820,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	3 448 688,19	3 448 688,19	3 448 688,19
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	168 265,80	96 695,40	96 695,40	264 961,20
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	2 919 222,77	27 106 841,23	27 106 841,23	30 026 064,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		6 224 253,00	6 224 253,00	6 224 253,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		6 224 253,00	6 224 253,00	6 224 253,00

TOTAL	0,00	2 919 222,77	33 331 094,23	33 331 094,23	36 250 317,00
--------------	-------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 250 317,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	40 791,73	10 848 136,30	10 848 136,30	10 888 928,03
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	740 896,00	740 896,00	740 896,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	40 791,73	11 589 032,30	11 589 032,30	11 629 824,03
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	483 737,42	483 737,42	483 737,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	483 737,42	483 737,42	483 737,42
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	323 699,82	323 699,82	323 699,82
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	40 791,73	12 396 469,54	12 396 469,54	12 437 261,27

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		7 693 603,20	7 693 603,20	7 693 603,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		6 224 253,00	6 224 253,00	6 224 253,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			0,00	14 167 856,20	14 167 856,20	14 167 856,20

TOTAL	0,00	40 791,73	26 564 325,74	26 564 325,74	26 605 117,47
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
36 250 317,00					

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	7 943 603,20
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	443 401,48	5 063 960,00	5 063 960,00	5 507 361,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	18 000,00	2 383 718,00	2 383 718,00	2 401 718,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	11 825,46	761 725,86	761 725,86	773 551,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	473 226,94	8 209 403,86	8 209 403,86	8 682 630,80
66	Charges financières	0,00	0,00	42 200,00	42 200,00	42 200,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	473 226,94	8 251 603,86	8 251 603,86	8 724 830,80

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		7 693 603,20	7 693 603,20	7 693 603,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		7 943 603,20	7 943 603,20	7 943 603,20

TOTAL	0,00	473 226,94	16 195 207,06	16 195 207,06	16 668 434,00
--------------	-------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 668 434,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 249 000,00	1 249 000,00	1 249 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	6 989,00	4 066 695,48	4 066 695,48	4 073 684,48
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48
--------------	-------------	-----------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	11 310 749,52
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 668 434,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 943 603,20
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES
II
D1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	21 265,00	0,00	21 265,00
13 Subventions d'investissement (3)	1 395 703,19	0,00	1 395 703,19
<i>15 Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	437 900,00	0,00	437 900,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	4 648 762,25	1 100 000,00	5 748 762,25
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 073 607,07	159 000,00	1 232 607,07
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	20 590 045,29	4 965 253,00	25 555 298,29
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	1 593 820,00	0,00	1 593 820,00
<i>28 Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
<i>29 Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
<i>39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
<i>3... Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
<i>198 Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	264 961,20	0,00	264 961,20
<i>481 Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
<i>49 Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
<i>59 Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	30 026 064,00	6 224 253,00	36 250 317,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 250 317,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	5 507 361,48		5 507 361,48
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 401 718,00		2 401 718,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
<i>60 Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	773 551,32	0,00	773 551,32
<i>6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66 Charges financières	42 200,00	0,00	42 200,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	250 000,00	250 000,00
<i>71 Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>		7 693 603,20	7 693 603,20
Dépenses de fonctionnement – Total	8 724 830,80	7 943 603,20	16 668 434,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 668 434,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES
II
D2
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	483 737,42	0,00	483 737,42
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	10 888 928,03	0,00	10 888 928,03
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	740 896,00	0,00	740 896,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	200 000,00	200 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	6 024 253,00	6 024 253,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		250 000,00	250 000,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	323 699,82	0,00	323 699,82
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		7 693 603,20	7 693 603,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		12 437 261,27	14 167 856,20	26 605 117,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	9 645 199,53
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 250 317,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	35 000,00		35 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 249 000,00		1 249 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	4 073 684,48		4 073 684,48
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 357 684,48	0,00	5 357 684,48

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	11 310 749,52
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 668 434,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	2 919 222,77	0,00	33 331 094,23	33 331 094,23	0,00	33 331 094,23	36 250 317,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 188 934,83	0,00	3 459 827,42	3 459 827,42	0,00	3 459 827,42	4 648 762,25
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	263 232,07	0,00	810 375,00	810 375,00	0,00	810 375,00	1 073 607,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 298 790,07	0,00	19 291 255,22	19 291 255,22	0,00	19 291 255,22	20 590 045,29
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	2 750 956,97	0,00	23 561 457,64	23 561 457,64	0,00	23 561 457,64	26 312 414,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		21 265,00	21 265,00		21 265,00	21 265,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		1 395 703,19	1 395 703,19		1 395 703,19	1 395 703,19
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		437 900,00	437 900,00		437 900,00	437 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 593 820,00	1 593 820,00	0,00	1 593 820,00	1 593 820,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	3 448 688,19	3 448 688,19	0,00	3 448 688,19	3 448 688,19
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	168 265,80	0,00	96 695,40	96 695,40	0,00	96 695,40	264 961,20
Total des dépenses réelles		0,00	2 919 222,77	0,00	27 106 841,23	27 106 841,23	0,00	27 106 841,23	30 026 064,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			6 224 253,00	6 224 253,00		6 224 253,00	6 224 253,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			6 224 253,00	6 224 253,00		6 224 253,00	6 224 253,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	36 250 317,00
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	0,00	40 791,73	26 564 325,74	26 564 325,74	26 605 117,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	40 791,73	10 848 136,30	10 848 136,30	10 888 928,03
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	740 896,00	740 896,00	740 896,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	40 791,73	11 589 032,30	11 589 032,30	11 629 824,03
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	483 737,42	483 737,42	483 737,42
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	483 737,42	483 737,42	483 737,42
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	323 699,82	323 699,82	323 699,82
Total des recettes réelles		0,00	40 791,73	12 396 469,54	12 396 469,54	12 437 261,27
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		7 693 603,20	7 693 603,20	7 693 603,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		6 224 253,00	6 224 253,00	6 224 253,00
Total des recettes d'ordre		0,00		14 167 856,20	14 167 856,20	14 167 856,20

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	9 645 199,53
Affectation au compte 1068 (8)	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	36 250 317,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

III – VOTE DU BUDGET								III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1	
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
TOTAL		0,00	2 919 222,77	0,00	33 331 094,23	33 331 094,23	0,00	33 331 094,23	36 250 317,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 188 934,83	0,00	3 459 827,42	3 459 827,42	0,00	3 459 827,42	4 648 762,25
2031	Frais d'études	0,00	1 155 163,43		3 438 627,42	3 438 627,42	0,00	3 438 627,42	4 593 790,85
2051	Concessions, droits similaires	0,00	33 771,40		21 200,00	21 200,00	0,00	21 200,00	54 971,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	263 232,07	0,00	810 375,00	810 375,00	0,00	810 375,00	1 073 607,07
2111	Terrains nus	0,00	253 801,40		620 375,00	620 375,00	0,00	620 375,00	874 176,40
21578	Autre matériel technique	0,00	4 892,60		116 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00	120 892,60
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	2 805,50		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	20 305,50
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	873,37		0,00	0,00	0,00	0,00	873,37
2185	Matériel de téléphonie	0,00	859,20		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	3 359,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 298 790,07	0,00	19 291 255,22	19 291 255,22	0,00	19 291 255,22	20 590 045,29
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 260 150,07		14 206 924,22	14 206 924,22	0,00	14 206 924,22	15 467 074,29
2313	Constructions	0,00	38 640,00		156 000,00	156 000,00	0,00	156 000,00	194 640,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		1 333 703,00	1 333 703,00	0,00	1 333 703,00	1 333 703,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00		894 000,00	894 000,00	0,00	894 000,00	894 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		2 700 628,00	2 700 628,00	0,00	2 700 628,00	2 700 628,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	2 750 956,97	0,00	23 561 457,64	23 561 457,64	0,00	23 561 457,64	26 312 414,61

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		21 265,00	21 265,00		21 265,00	21 265,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		21 265,00	21 265,00		21 265,00	21 265,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		1 395 703,19	1 395 703,19		1 395 703,19	1 395 703,19
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		1 395 703,19	1 395 703,19		1 395 703,19	1 395 703,19
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		437 900,00	437 900,00		437 900,00	437 900,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		394 500,00	394 500,00		394 500,00	394 500,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	0,00	0,00		43 400,00	43 400,00		43 400,00	43 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 593 820,00	1 593 820,00	0,00	1 593 820,00	1 593 820,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	0,00	0,00		1 573 820,00	1 573 820,00	0,00	1 573 820,00	1 573 820,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	3 448 688,19	3 448 688,19	0,00	3 448 688,19	3 448 688,19
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	168 265,80	0,00	96 695,40	96 695,40	0,00	96 695,40	264 961,20
458111	TRAVAUX DE CONFORTEMENT D'UN OUVRAGE DE REJETS D'EAUX USEES A VI	0,00	127 000,00		5 591,00	5 591,00	0,00	5 591,00	132 591,00
45815	Aménagement Pont des Fayettes sur la rivière "La Bonne"	0,00	33 885,80		12 748,00	12 748,00	0,00	12 748,00	46 633,80
45818	Mise en sécurité conduites eau potable seuil des orgines et resta	0,00	0,00		5 756,40	5 756,40	0,00	5 756,40	5 756,40
45819	Changement de canalisation du Janin sous la rue des Lilas	0,00	7 380,00		72 600,00	72 600,00	0,00	72 600,00	79 980,00
Total des dépenses réelles		0,00	2 919 222,77	0,00	27 106 841,23	27 106 841,23	0,00	27 106 841,23	30 026 064,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			6 224 253,00	6 224 253,00		6 224 253,00	6 224 253,00
2031 21578 2312	<i>Frais d'études Autre matériel technique Agencements et aménagements de terrains</i>	0,00 0,00 0,00			1 100 000,00 159 000,00 4 965 253,00	1 100 000,00 159 000,00 4 965 253,00		1 100 000,00 159 000,00 4 965 253,00	1 100 000,00 159 000,00 4 965 253,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			6 224 253,00	6 224 253,00		6 224 253,00	6 224 253,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE****III****A3**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	0,00	40 791,73	26 564 325,74	26 564 325,74	26 605 117,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	40 791,73	10 848 136,30	10 848 136,30	10 888 928,03
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	3 645 575,75	3 645 575,75	3 645 575,75
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	12 523,13	75 000,00	75 000,00	87 523,13
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	28 268,60	2 522 004,55	2 522 004,55	2 550 273,15
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	288 164,00	288 164,00	288 164,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	4 317 392,00	4 317 392,00	4 317 392,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	740 896,00	740 896,00	740 896,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	740 896,00	740 896,00	740 896,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	40 791,73	11 589 032,30	11 589 032,30	11 629 824,03
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	483 737,42	483 737,42	483 737,42
10222	FCTVA	0,00	0,00	483 737,42	483 737,42	483 737,42
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	483 737,42	483 737,42	483 737,42
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	323 699,82	323 699,82	323 699,82
Total des recettes réelles		0,00	40 791,73	12 396 469,54	12 396 469,54	12 437 261,27
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		7 693 603,20	7 693 603,20	7 693 603,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
28031	Frais d'études	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		6 224 253,00	6 224 253,00	6 224 253,00
2031	Frais d'études	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		5 024 253,00	5 024 253,00	5 024 253,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	0,00		14 167 856,20	14 167 856,20	14 167 856,20

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	473 226,94	0,00	16 195 207,06	16 195 207,06	0,00	16 195 207,06	16 668 434,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	443 401,48	0,00	5 063 960,00	5 063 960,00	0,00	5 063 960,00	5 507 361,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	18 000,00		2 383 718,00	2 383 718,00		2 383 718,00	2 401 718,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	11 825,46	0,00	761 725,86	761 725,86	0,00	761 725,86	773 551,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	473 226,94	0,00	8 209 403,86	8 209 403,86	0,00	8 209 403,86	8 682 630,80
66	Charges financières	0,00	0,00		42 200,00	42 200,00		42 200,00	42 200,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	42 200,00	42 200,00		42 200,00	42 200,00
Total des dépenses réelles		0,00	473 226,94	0,00	8 251 603,86	8 251 603,86	0,00	8 251 603,86	8 724 830,80
023	Virement à la section d'investissement	0,00			7 693 603,20	7 693 603,20		7 693 603,20	7 693 603,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			7 943 603,20	7 943 603,20		7 943 603,20	7 943 603,20

	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	---------------------------------------	------

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	16 668 434,00
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 249 000,00	1 249 000,00	1 249 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	6 989,00	4 066 695,48	4 066 695,48	4 073 684,48
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	11 310 749,52
--	----------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	16 668 434,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	473 226,94	0,00	16 195 207,06	16 195 207,06	0,00	16 195 207,06	16 668 434,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	443 401,48	0,00	5 063 960,00	5 063 960,00	0,00	5 063 960,00	5 507 361,48
60612	Energie - Electricité	0,00	2 034,15		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	39 034,15
60622	Carburants	0,00	0,00		23 940,00	23 940,00	0,00	23 940,00	23 940,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 345,08		16 120,00	16 120,00	0,00	16 120,00	17 465,08
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	243,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 243,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		30 485,00	30 485,00	0,00	30 485,00	30 485,00
61351	Matériel roulant	0,00	2 436,40		21 490,00	21 490,00	0,00	21 490,00	23 926,40
61358	Autres	0,00	0,00		5 441,00	5 441,00	0,00	5 441,00	5 441,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	167 758,60		3 222 000,00	3 222 000,00	0,00	3 222 000,00	3 389 758,60
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	12 767,00		0,00	0,00	0,00	0,00	12 767,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	284,60		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 284,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	131,60		75 750,00	75 750,00	0,00	75 750,00	75 881,60
6156	Maintenance	0,00	30 715,15		123 839,00	123 839,00	0,00	123 839,00	154 554,15
6161	Multirisques	0,00	0,00		34 402,00	34 402,00	0,00	34 402,00	34 402,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	182 624,60		337 370,00	337 370,00	0,00	337 370,00	519 994,60
6182	Documentation générale et technique	0,00	3 079,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	20 079,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 315,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	21 315,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	33 827,30		412 544,00	412 544,00	0,00	412 544,00	446 371,30
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		110,00	110,00	0,00	110,00	110,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 280,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	25 280,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

SYMBHI - SYMBHI - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20240315-2024-II-006-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	60,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 060,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	2 500,00		21 620,00	21 620,00	0,00	21 620,00	24 120,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		20 808,00	20 808,00	0,00	20 808,00	20 808,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		466 941,00	466 941,00	0,00	466 941,00	466 941,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	18 000,00		2 383 718,00	2 383 718,00		2 383 718,00	2 401 718,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00		3 600,00	3 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		340,00	340,00		340,00	340,00
64113	NBI	0,00	0,00		5 400,00	5 400,00		5 400,00	5 400,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		9 600,00	9 600,00		9 600,00	9 600,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		213 578,00	213 578,00		213 578,00	213 578,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		475 000,00	475 000,00		475 000,00	475 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		22 800,00	22 800,00		22 800,00	22 800,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6488	Autres	0,00	18 000,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	98 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	11 825,46	0,00	761 725,86	761 725,86	0,00	761 725,86	773 551,32
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	11 825,46		58 204,00	58 204,00	0,00	58 204,00	70 029,46
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		678 021,86	678 021,86	0,00	678 021,86	678 021,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	473 226,94	0,00	8 209 403,86	8 209 403,86	0,00	8 209 403,86	8 682 630,80
66	Charges financières	0,00	0,00		42 200,00	42 200,00		42 200,00	42 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		42 200,00	42 200,00		42 200,00	42 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	42 200,00	42 200,00		42 200,00	42 200,00
Total des dépenses réelles		0,00	473 226,94	0,00	8 251 603,86	8 251 603,86	0,00	8 251 603,86	8 724 830,80
023	Virement à la section d'investissement	0,00			7 693 603,20	7 693 603,20		7 693 603,20	7 693 603,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			7 943 603,20	7 943 603,20		7 943 603,20	7 943 603,20

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 249 000,00	1 249 000,00	1 249 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	1 234 000,00	1 234 000,00	1 234 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	6 989,00	4 066 695,48	4 066 695,48	4 073 684,48
744	FCTVA	0,00	0,00	128 596,48	128 596,48	128 596,48
74718	Autres participations Etat	0,00	6 989,00	861 792,00	861 792,00	868 781,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	11 520,00	11 520,00	11 520,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	964 774,00	964 774,00	964 774,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	2 092 513,00	2 092 513,00	2 092 513,00
747888	Autres	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	6 989,00	5 350 695,48	5 350 695,48	5 357 684,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE****A1**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	9 157 117,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	70 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	7 510 165,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 573 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	1 709 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	964 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	740 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	17 949 723,72	0,00		27 106 841,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	21 265,00	0,00		21 265,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	1 395 703,19	0,00		1 395 703,19
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	437 900,00	0,00		437 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	3 457 295,42	0,00		3 459 827,42
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	739 775,00	0,00		810 375,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	11 781 089,71	0,00		19 291 255,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	20 000,00	0,00		1 593 820,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	96 695,40	0,00		96 695,40
	RECETTES	0,00	0,00	10 686 531,54	0,00		12 396 469,54
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	478 847,42	0,00		483 737,42
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	9 883 984,30	0,00		10 848 136,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		740 896,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

SYMBHI - SYMBHI - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
 038-253805105-20240315-2024-II-006-DE
 Date de télétransmission : 25/03/2024
 Date de réception préfecture : 25/03/2024

Chapitre nature	Libellé	5	6	7	8	Fonction en réserve	TOTAL
		Aménagement des territoires et habitat	Action économique	Environnement	Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	323 699,82	0,00		323 699,82

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	9 157 117,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	20 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	7 510 165,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	1 573 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 709 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	4 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	964 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	740 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE							A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034							
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.	0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interréq.,eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 157 117,51
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 600,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 510 165,51
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 573 820,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 709 938,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 890,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	964 152,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740 896,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE						A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE								A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE							A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	17 949 723,72	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	21 265,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	1 395 703,19	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	394 500,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 437 295,42	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	599 775,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 186 461,71	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	894 000,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700 628,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	96 695,40	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	10 686 531,54	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	478 847,42	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	9 883 984,30	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	323 699,82	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE								A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 949 723,72
106	Réerves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 265,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 395 703,19
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 500,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 400,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 437 295,42
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	599 775,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 186 461,71
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	894 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700 628,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 695,40
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 686 531,54
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478 847,42
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 883 984,30
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 699,82

(1) Détaller les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****A2**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	3 415 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	948 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 383 718,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	83 709,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	1 455 649,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 420 649,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	4 835 756,86	0,00		8 251 603,86
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	4 115 540,00	0,00		5 063 960,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 383 718,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	678 016,86	0,00		761 725,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	42 200,00	0,00		42 200,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	3 895 045,95	0,00		5 350 695,48
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	1 249 000,00	0,00		1 249 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	2 646 045,95	0,00		4 066 695,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE								A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	3 415 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	73 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	57 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	66 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	34 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	59 594,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	15 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	510 369,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	57 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 555 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	664 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	63 209,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 455 649,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	26 309,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 394 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc..environ..culture.educ.							
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports						
	DEPENSES											
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE						A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop,décent,act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 415 847,00
606	Achats non stockés de matières et fourniture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 440,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 416,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 089,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 402,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 594,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 110,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510 369,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 400,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 555 918,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 400,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 209,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 455 649,53
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 309,53
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 394 340,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE								A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE						A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	4 835 756,86	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourniture	0,00	0,00	0,00	0,00	33 120,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 377 100,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	287 370,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	392 950,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	678 016,86	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	42 200,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	3 895 045,95	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	1 234 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	102 286,95	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 543 759,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 835 756,86
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 120,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 377 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 370,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 950,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	678 016,86
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 200,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 895 045,95
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 234 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 286,95
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 543 759,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												IV
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					675 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					675 000,00								
	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOY	22/10/2009		25/02/2010	675 000,00	F		3,900	4,105		S	X Echéance constante	O A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00			Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					675 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		19 205,46					19 205,46	779,51	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 205,46					19 205,46	779,51	0,00	0,00
		0,00	A-1	19 205,46	0,08	F	4,105		19 205,46	779,51	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 205,46					19 205,46	779,51	0,00	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 205,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours					0,00	0
	Montant en euros					0,00	
	Nombre de produits						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE							B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux recu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME				B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Catégories de biens amortis		
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		14-12-2023
L	2031 Frais d'études	5	14/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	2	14/12/2023
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	10	14/12/2023
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	14/12/2023
L	2157 Matériel et outillage technique	4	14/12/2023
L	21571 Matériel ferroviaire	4	14/12/2023
L	21571 Matériel roulant - Voirie	4	14/12/2023
L	21572 Matériel technique scolaire	4	14/12/2023
L	215731 Matériel roulant - Voirie	4	14/12/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	4	14/12/2023
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	4	14/12/2023
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	4	14/12/2023
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	4	14/12/2023
L	21578 Autre matériel technique	4	14/12/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	4	14/12/2023
L	21828	5	14/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	5	14/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	5	14/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	6	14/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	4	14/12/2024

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées $C = A + B$	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE $E = C - D$
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45811	Intitulé de l'opération : TRAVAUX DE CONFORTEMENT D'UN OUVRAGE DE REJETS D'EAUX USEES A VIZILL	Date de la délibération : 14/12/2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	127 000,00	5 591,00	132 591,00
458111 Dépenses nouvelles (5)	0,00	127 000,00	5 591,00	132 591,00
458111 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	127 000,00	5 591,00	132 591,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	132 591,00	132 591,00
458211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	132 591,00	132 591,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	132 591,00	132 591,00

N° opération : 4585	Intitulé de l'opération : Aménagement Pont des Fayettes sur la rivière "La Bonne"	Date de la délibération : 31/01/2022		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	33 885,80	12 748,00	46 633,80
45815 Dépenses nouvelles (5)	0,00	33 885,80	12 748,00	46 633,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	33 885,80	12 748,00	46 633,80
RECETTES (b)	0,00	0,00	105 372,42	105 372,42
45825 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	105 372,42	105 372,42
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	105 372,42	105 372,42

N° opération : 4588	Intitulé de l'opération : Mise en sécurité conduites eau potable seuil des orgines et restauration continuité piscicole	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	5 756,40	5 756,40
45818 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	5 756,40	5 756,40
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	5 756,40	5 756,40
RECETTES (b)	0,00	0,00	5 756,40	5 756,40
45828 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	5 756,40	5 756,40
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	5 756,40	5 756,40

N° opération : 4589	Intitulé de l'opération : Changement de canalisation du Janin sous la rue des Lilas	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	7 380,00	72 600,00	79 980,00
45819 Dépenses nouvelles (5)	0,00	7 380,00	72 600,00	79 980,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	7 380,00	72 600,00	79 980,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	79 980,00	79 980,00
45829 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	79 980,00	79 980,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	79 980,00	79 980,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20240315-2024-II-006-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
<u>Au profit d'organismes publics</u>					0,00	0,00	0,00
<u>Au profit d'organismes privés (1)</u>					0,00	0,00	0,00
<u>Engagements liés à des délégations de service public</u>					0,00	0,00	0,00
<u>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</u>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL					0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1^e : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2^e : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1^e : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2^e : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3^e : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4^e : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5^e : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6^e : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	459 165,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	437 900,00	437 900,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	394 500,00	394 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	43 400,00	43 400,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	21 265,00	21 265,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	21 265,00	21 265,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	8 427 340,62	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	483 737,42	483 737,42
10222	FCTVA	483 737,42	483 737,42
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	7 943 603,20	7 943 603,20
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	250 000,00	250 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 693 603,20	7 693 603,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailer les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le (1),

A Grenoble, le 14/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical(2), réunie en session Ordinaire

A Grenoble, le 14/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

Alain IDELON, Conseiller Syndical	
Albert BUISSON, Vice-Président	
Anne-Sophie OLMOZ, Conseillère Syndicale	
Bruno AYMOZ, Conseiller Syndical	
Christophe DRURE, Vice-Président	
Christophe REVIL, Conseiller Syndical	
Christophe REVIL, Vice-Président	
Claude GIRARD, Conseiller Syndical	
Cyrille MADINIER, Conseiller Syndical	
Daniel BERNARD, Conseiller Syndical	
Denis DELAGE, Conseiller Syndical	
Dominique PALLIER, Conseiller Syndical	
Fabien MULYK, Président	
Franck DORIOL, Conseiller Syndical	
Freddy REY, Vice-Président	
Gabriel TATIN, Conseiller Syndical	
Georges GOFFMAN, Vice-Président	
Gilles DUVERT, Conseiller Syndical	
Gilles STRAPPAZON, Vice-Président	
Henri BOUCHET, Vice-Président	

V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	

V
A

Hervé GONTIER, Conseiller Syndical	
Hubert ARNAUD, Vice-Président	
Jean-Louis SOUBEYROUX, Conseiller Syndical	
Jean-Yves PORTA, Conseiller Syndical	
Marianne BAVEUX, Conseillère Syndicale	
Maryse BARTHELEMI, Vice-Président	
Nadine REUX, Conseiller Syndical	
Patrice BELLE, Conseiller Syndical	
Patrick LAURENS, Conseiller Syndical	
Philippe INARD, Conseiller Syndical	
Philippe LORIMIER, Vice-Président	
Philippe CHARLETY, Vice-Président	
Valérie PETEX, Conseillère Syndicale	

Certifié exécutoire par Le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/03/2024, et de la publication le

A Grenoble, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.